

sur la Société du crédit agricole et celui qui a trait aux paiements anticipés sont autant de mesures législatives d'importance vitale. Nous ne voulons sûrement pas que la Société du crédit agricole cesse d'exercer son activité faute de capitaux suffisants.

LE MAÏS—LA STABILISATION DU MARCHÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Sauf erreur, le prix du maïs canadien a encore baissé de 4c. le boisseau hier; quand pouvons-nous nous attendre à ce que les politiques du ministre réussissent à stabiliser ce marché?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons grande hâte de prendre des mesures pour stabiliser le marché du maïs tant au Canada qu'aux États-Unis, car l'un dépend de l'autre, comme mon ami le sait bien. J'ai eu avec le secrétaire américain à l'Agriculture, M. Freeman, des conversations très fructueuses, qui ont été suivies de réunions à Washington entre des fonctionnaires supérieures des gouvernements canadiens et américains.

Le ministère des États-Unis et mon ministère ont publié un communiqué hier soir à six heures. Rien de précis n'a encore été convenu pour le moment, mais je crois qu'il est bon de savoir, et même révélateur, que les États-Unis se rendent compte de la nécessité urgente d'étudier les différentes propositions inscrites à l'ordre du jour des réunions afin de trouver moyen dans notre intérêt commun de stabiliser ce marché.

M. Danforth: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire si les fonctionnaires de son ministère estiment, après s'être entretenus avec leurs homologues américains, que Washington va prendre une décision avant le changement d'administration.

L'hon. M. Olson: Monsieur l'Orateur, nous espérons vivement qu'une décision sera prise bien avant. Mon honorable ami sait sans doute que des études préliminaires très complexes précèdent nos accords internationaux. Je ne crois pas que ce soit utile ou avantageux pour les producteurs de maïs que nous nous perdions en conjectures sur les propositions à l'étude, car nous risquerions ainsi de faire échouer les pourparlers.

[L'hon. M. Olson.]

L'INDUSTRIE

TERRE-NEUVE—L'AIDE À L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): J'aimerais poser une question au ministre des Forêts et du Développement rural mais, en son absence, je l'adresse à celui qui voudra bien y répondre. Le ministre a annoncé hier soir qu'on étudie divers projets visant à relancer l'industrie forestière à Terre-Neuve en approuvant, sous certaines conditions, des mesures d'intérêt public pour aider à l'expansion d'Happy Valley et de Stephenville. Dira-t-il à la Chambre quelles conditions devront être remplies avant que cette approbation soit accordée?

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Faulkner.

M. le président: A l'ordre, s'il vous plaît. La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires révisées du Gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs pour l'année financière se terminant le 31 mars 1969. Le crédit 1 se trouve à la page 188 du Livre bleu, et le détail des affectations figure à la page 189.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

Les crédits suivants ont été adoptés:

1. Secrétariat du gouverneur général, \$685,400.

(Le crédit est adopté.)

5. Remboursement aux lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada des frais de voyage et de réception subis dans l'exercice de leurs fonctions, à concurrence du maximum annuel pour chacun spécifié dans le détail des affectations, \$145,000.

(Le crédit est adopté.)

M. le président: Voilà qui dispose des prévisions de dépenses du Gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs. Nous allons maintenant passer aux crédits du Conseil privé pour l'année financière se terminant le 31 mars 1969, le crédit 1 se trouvant à la page 380 du Livre bleu.

CONSEIL PRIVÉ

1. Entretien et administration de la résidence du premier ministre \$40,300.

M. Baldwin: Monsieur le président, je désire faire un ou deux commentaires. Le